



**LE SERVICE MILITAIRE EN EUROPE : idée dépassée ou
renouveau ?**

Par Constance GAUTHIER



À PROPOS DE L'ARTICLE

Le service militaire est un véritable enjeu dans les sociétés européennes actuelles. Supprimé dans une grande majorité des pays d'Europe au tournant du 21^e siècle, ceux-ci ne voyant plus la pertinence d'une armée de conscription au regard de l'absence de menace sur les territoires et préférant une armée de professionnels pour répondre aux enjeux de conflits plus techniques et complexes, il fait son retour dans les débats politiques dans les années 2010.

Plusieurs facteurs expliquent ce regain d'intérêt. D'une part, l'Occident se montre de plus en plus méfiant envers la Russie, notamment depuis l'annexion de la Crimée en 2014. D'autre part, les États pensent qu'un service militaire (quoi que l'on parle plutôt de service national) serait une solution pour les sociétés européennes qui souffrent des mêmes symptômes : décrochage scolaire, individualisation croissante, ségrégation sociale et phénomènes de radicalisation. En ce sens, le service national permettrait de recréer du lien social, de donner du sens aux trajectoires des individus, mais surtout, leur donner un sentiment d'appartenance nationale. Reste à savoir si les jeunes générations européennes sont prêtes à accepter cette forme de service national, ou bien si ce dernier n'est qu'une survivance de l'ancienne utopie du service militaire.

| 2

À PROPOS DE L'AUTEUR



Constance GAUTHIER est en première année à l'École normale supérieure de Paris-Saclay en sciences sociales, en double cursus avec HEC Paris. Passionnée par la géopolitique et les enjeux de sécurité défense, elle est membre du comité Europe des Jeunes IHEDN.

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle.

La carte p.4 est une création de l'auteur à partir de : <http://pxhere.com/fr/photo/778487>.

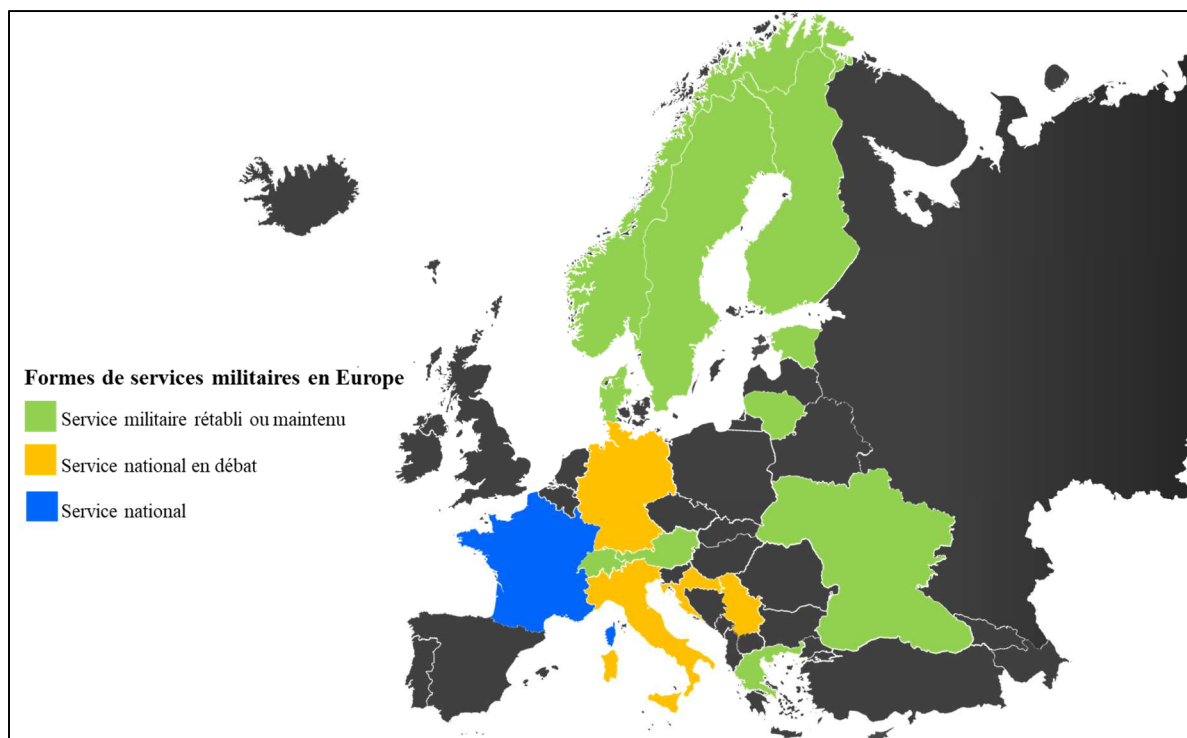
Introduction : la géographie du service militaire

Saint Simon a vu juste lorsqu'il écrit, en 1814 dans *L'organisateur* : « dans l'état actuel de la civilisation, il n'existe plus de guerre intérieure et la guerre extérieure n'est plus qu'un état accidentel ». Cette nouvelle configuration post-conflit entraîne un refoulement du concept de guerre en dehors des imaginaires collectifs. La guerre étant réduite à un « état accidentel », une situation ponctuelle et anormale, la société militaire ne pouvait qu'être banalisée et éloignée des sociétés pacifiées. Cette idée est bien représentative de l'opinion publique aujourd'hui.

Jusqu'à maintenant, la tendance en Europe était défavorable à la conscription. Après la Guerre Froide, les pays européens n'ont plus vu la pertinence d'une telle structure, dans une Europe où les grandes menaces des siècles précédents semblaient résolues, cédant à une ère de paix prolongée.

Pourtant, au vu du contexte géopolitique de plus en plus tendu, et à mesure que la Russie multiplie ses menaces et provocations (annexion de la Crimée, soutien des indépendantistes de l'est de l'Ukraine, remilitarisation de l'Arctique...), plusieurs États européens envisagent de | 3 réinstaurer un service militaire. La géographie du service militaire en Europe (ci-dessous) révèle bien la tendance des pays d'Europe occidentale à conserver ou à remettre en place la conscription pour mieux préparer la défense de leur territoire.

Il ne s'agit cependant pas de réinstaurer le service militaire tel que l'ont connu les générations précédentes qui, pour des raisons à la fois sociétales et financières, ne paraît plus adapté. La plupart des pays envisagent la mise en place d'un service civique, qui viserait à promouvoir l'inclusion citoyenne plutôt qu'une formation militaire. On peut dès lors questionner le fond du problème : outre la peur des pays d'Europe orientale face à la Russie, il semble que l'enjeu est principalement sociétal, face aux enjeux de précarité, d'intégration, de ségrégation sociale et d'érosion du sentiment patriotique.



De nombreux pays européens ont déjà aboli le service obligatoire : la France en 1997¹, l'Espagne en 2001, la Slovénie en 2004, l'Italie en 2006, la Pologne en 2008, la Suède en 2010 et l'Allemagne en 2011.

Pourtant certains commencent à se demander s'ils devraient le rétablir et quelque uns l'ont déjà fait : la Norvège en 2013, la Lituanie en 2015 suivie par la Suède en 2017. La France a, quant à elle, entamé en juin 2019 la phase pilote du service national universel (SNU).

Le difficile retour du service militaire traditionnel dans les sociétés européennes contemporaines

Plusieurs facteurs expliquent la suppression du service militaire dans les pays d'Europe : la première raison tient de l'absence de menace directe sur les territoires avec la période de paix qui succède à la Guerre Froide. La France s'appuie sur la dissuasion nucléaire pour

¹ Le 22 février 1996, le président Chirac annonce la suspension du service national. La loi est promulguée le 28 octobre 1997. [Le texte](#) précise que le service militaire est "rétabli à tout moment par la loi dès lors que les conditions de la défense de la Nation l'exigent ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent".

défendre ses intérêts, quoi que la légitimité et l'efficacité de cette dissuasion tendent à être remises en question. De cela découlent des considérations structurelles, dont le coût financier de la conscription. Face à la diminution des budgets alloués aux armées, ne voyant pas de menace qui justifie le maintien des dépenses des décennies précédentes. En France, la création d'un service national universel est fortement contestée pour son coût, estimé entre 1 et 1,5 milliard d'euros par an.

La suppression du service militaire avait aussi pour but de consacrer une armée entièrement constituée de professionnels. Au vu de la complexité et de la multiplication des opérations extérieures, les armées ont besoin d'être particulièrement bien formées et déployées très rapidement. Elles demandent toujours plus de technique et de professionnalisme. L'opération Daguet de 1991 en Irak est un exemple de la remise en question du régime de conscription. Le débat de l'époque se centrait sur la question de savoir s'il fallait déployer une armée de conscrits ou bien, au vu de la complexité de l'opération, n'envoyer que les professionnels.

Une des conséquences de cette professionnalisation est d'éloigner le fait militaire de la société. Être militaire n'est plus qu'un métier parmi d'autres, d'autant plus abstrait qu'il est technique. « Le Français (...) a peu de goût pour le métier militaire. L'armée de métier serait pour lui le rêve » J. Delmas². Cette absence d'intérêt pour le fait militaire pose des problèmes dans les sociétés européennes quant à leur perception des enjeux de défense, actuels et à venir, mais aussi quant à leur capacité à répondre aux menaces qui commencent à émerger depuis la Russie notamment.

Ceci soulève alors une question : les populations d'Europe sont-elles prêtes mentalement à s'investir pour la défense de leur pays ? Comment les y intéresser ? Le corps militaire est perçu dans la société comme une entité dont la vocation est le combat, la guerre. Or, dans des sociétés pacifiées, l'imaginaire belliciste est de plus en plus refoulé, d'autant que ces populations ne se sentent plus directement menacées.

² DELMAS Jean (général) « L'armée française au XIXe siècle: entre conscription et tirage au sort » cité par CHEYPPE Jérôme, dans *La Place des armes: penser autrement la défense de la France*. Éditions de l'École de guerre, Collection Ligne de Front, juillet 2018.

Le service militaire occupe une place problématique dans des sociétés marquées par le pacifisme et une certaine forme d'antimilitarisme. Comme l'évoque le sociologue Marc Bessin, le service militaire constituait un rite sociétal³, symbolisant pour les hommes le passage à l'âge adulte, à la vie d'homme capable de fonder une famille (il était très rare que les hommes soient déjà mariés avant d'avoir accompli leur service). Le principe du rite est précisément qu'il ait du sens pour ceux qui le partagent. Or aujourd'hui, dans des sociétés où la structure familiale traditionnelle tend à se transformer, on peut questionner la pertinence d'un tel modèle. Dans les années 1990, de nombreux pays d'Europe, ont connu une « crise de la conscription ». Le service militaire est surtout vu comme une perte de temps et un élément qui perturbe les carrières ; le caractère rigide de l'institution et la primauté donnée à cet entre-soi masculin paraissait anachronique dans une société en évolution.

Les réticences face à la réinstallation du service obligatoire s'expliquent aussi par la crainte d'une remilitarisation des sociétés européennes, sur le modèle des camps de jeunesse patriotique en Russie. Poutine a mis en place ces camps en 2005 afin de politiser la jeunesse. Des milliers de jeunes y vont pour participer à des cours d'histoire, à des activités sportives, mais aussi à des débats politiques autour de thèmes patriotiques. En France, sur les réseaux sociaux, les internautes n'ont pas manqué de dresser un parallèle entre le SNU et le modèle de Poutine, ou encore l'expérience de service civil obligatoire instauré par Pétain de 1940 à 1944.

Les sondages laissent pourtant penser que la majorité des Européens sont favorables à un retour du service militaire. Une enquête menée en 2015 par l'institut de sondages Ifop montre que 80 % des Français seraient en sa faveur. Selon l'institut de sondage Yougov, 36 % des Allemands sont pour le rétablissement du service militaire obligatoire⁴, la moitié (49 %) contre ; l'institut Ipsos estime cette approbation à 65 % chez les Belges⁵. Le referendum

³ BESSIN Marc, « le recours au rite : l'exemple du service militaire », dans *Agora débat/ jeunesses*, 2002, p. 34-45. Disponible en ligne via: https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2002_num_28_1_1974 (consulté le 25/03/20).

⁴ Stefanie Hintzmann, Anna Flora Schade, *Allemagne/France : vers un retour du service militaire obligatoire ?*, ARTE, 24 août 2016. Disponible en ligne sur : <https://info.arte.tv/fr/allemaignefrance-vers-un-retour-du-service-militaire-obligatoire>

⁵ *65 % des Belges favorables à un service militaire ou citoyen*, Ouest France, 13 mars 2018. Disponible en ligne sur : <https://www.ouest-france.fr/politique/defense/65-des-belges-favorables-un-service-militaire-ou-citoyen-5618585>

autrichien de 2013 sur le service militaire était encore une marque de cet enthousiasme (59 % ont voté pour).

Les sociétés européennes semblent donc déchirées entre d'une part la crainte des dérives militaristes d'une conscription obligatoire pour la jeunesse, et d'autre part une sorte de nostalgie des valeurs de cohésion et de patriotisme véhiculées par l'institution. Pour l'historienne Bénédicte Chéron, il y a bien en France, comme dans d'autres pays européens, une nostalgie du service militaire dans ses valeurs, mais pas dans sa forme. Il faut donc envisager un renouveau du service militaire, adapté aux sociétés du 21^e siècle et à leurs évolutions.

Un renouveau du service militaire : l'Europe réveillée face aux menaces de demain ?

Cette démarche de renouveau du service militaire va contre la tendance de ces dernières décennies en Europe. Face à ce phénomène, un premier constat s'impose : le contexte géopolitique en Europe est de plus en plus tendu et nécessite une défense nationale, en particulier pour les pays d'Europe du Nord et orientaux. La plupart de ces pays ont conservé ou réinstauré la conscription parce qu'ils sont souvent les plus vulnérables. Le retour ou la conservation du service militaire dans les pays comme l'Ukraine, la Lituanie et la Suède s'explique par la place de la Russie dans le débat régional, notamment depuis la guerre en Ukraine et l'annexion de la Crimée en 2014. Les velléités expansionnistes de la Russie sont particulièrement menaçantes pour les pays dont la population est constituée de minorités russophones, comme l'Estonie, dont les jeunes ne cessent de s'engager pour préparer la défense du pays. Le rétablissement du service militaire dans ces pays répond à l'urgence de recruter face à une menace de plus en plus crédible à leurs frontières. On estime en 2019, environ 35 000 conscrits en Autriche, 3 500 en Lituanie, 21 000 en Finlande, 10 000 en

Norvège et 4 000 en Suède.⁶ La Turquie peut représenter une autre forme de menace pour les pays voisins, en particulier pour la Grèce. Bien que le service militaire soit toujours obligatoire pour les hommes en Grèce, les forces grecques ne seraient pas encore en mesure d'assurer une confrontation directe avec les armées turques.

La menace terroriste et l'insécurité des sociétés d'Europe occidentale constituent un second facteur expliquant le renouveau du service militaire. En France comme en Allemagne, les attentats djihadistes ont fait l'objet des grands débats politiques sur la sécurité. La peur du terrorisme et le sentiment d'insécurité croissant dans la société sont des facteurs qui amènent à repenser le service militaire. Les attentats ont aussi mis l'accent sur le manque d'effectifs. L'armée française a été incapable de conserver ses 10 000 hommes au sol tout en continuant à les déployer à l'étranger. Cependant, ces événements ont aussi généré une inflation des candidatures aux centres de recrutement de l'armée de terre. Dans la semaine suivant les attentats, selon le colonel Éric de Lapresle, le nombre de candidatures était multipliés par 4, passant de 400 à 1500 par jour.⁷ Troisièmement, la réhabilitation du service militaire s'explique par une raison structurelle commune aux armées européennes : le manque d'effectifs. Depuis la fin de la guerre froide, les effectifs de la France, comme ceux de l'Allemagne, sont en baisse constante. En 1991, l'Armée française comptait 300 643 militaires de carrière. En 2018, les Forces armées comptent 206 317 militaires d'active⁸. Du côté de l'Allemagne, en décembre 2012 la Bundeswehr était composée de 191 818 militaires, alors qu'en 2018 les effectifs tombent à 179 710.

La Suède est un modèle de service militaire renouvelé avec succès. Supprimé en 2010, le pays le rétablit en 2017 pour les raisons géopolitiques évoquées plus-haut, ainsi que pour pallier son manque d'effectifs. La Suède ne faisant pas partie de l'OTAN, elle ne peut compter que sur ses forces nationales pour se défendre. Avant de rétablir le service, le pays se trouvait

⁶ European commission, Lucie Piraux, « Le service militaire en Europe », octobre 2019, Disponible en ligne via: <https://www.geostrategia.fr/wp-content/uploads/2019/10/Capture-service-mili.jpg> (consulté le 23/03/20)

⁷ Interview du colonel Eric de Lapresle, cité par CHANTEREAU Marion pour France Bleu, dans « L'armée submergée de candidatures après les attentats de Paris », novembre 2019, Disponible en ligne sur: <https://www.francebleu.fr/infos/societe/l-armee-debordee-par-les-candidatures-apres-les-attentats-de-paris-1447949647>.(consulté le 25/03/20)

⁸ Chiffres de l'Assemblée nationale - rapport n° 273 sur PLF 2018 - Annexe 14 : budget opérationnel de la défense 2017, p. 27

en manque de 7 000 soldats. Le recrutement sur la base du volontariat ne suffisait plus. L'armée suédoise compte 20 000 personnels en 2018, dont 16 % de femmes, mais il en faudrait 1000 de plus pour que les effectifs soient suffisants⁹. De même, si la Norvège est considérée comme un pays modèle en termes d'égalité des sexes, la décision d'un service obligatoire mixte tient aussi de raisons pragmatiques : l'armée norvégienne reste assez petite (environ 11 000 soldats) et a besoin de gonfler ses rangs en unissant les forces masculines et féminines.

Ceci nous mène à la dernière problématique sous-jacente au renouveau du service militaire. Il semble que cette volonté de rétablir la conscription tient de la nécessité de recréer du lien social. Les autorités expliquent la nécessité du service militaire par des problèmes sociaux plutôt que par des besoins en matière de défense et mettent l'accent sur l'impératif de construction nationale. Ce discours orienté sur le volet social s'explique principalement par souci de ne pas provoquer des peurs de militarisation dans la société, bien qu'une partie de la population continue à manifester publiquement son aversion. L'objectif est donc moins de former des soldats que des citoyens, et le service national est justement un élément moteur de la citoyenneté. Il offre la possibilité de faire cohabiter des jeunes issus de milieux très différents. De nombreuses sociétés européennes sont aujourd'hui victimes de symptômes similaires : vulnérabilité économique et sociale, difficile insertion sur le marché de l'emploi, désintérêt marqué face aux institutions (la baisse de la participation électorale étant un exemple révélateur), mais aussi de ségrégation sociale. Face à ces signes inquiétants, notamment pour les générations plus jeunes, l'armée peut s'imposer comme un débouché valorisant, un moyen de promotion sociale et peut favoriser le resserrement du lien social. L'exemple du service militaire volontaire (SMV) français est parlant. 72 % des 843 volontaires en 2017 parviennent à s'insérer professionnellement ; entre 4 et 5 % restent dans l'armée¹⁰. Le SMV travaille en partenariat avec des entreprises qui facilitent l'insertion des volontaires. Le service militaire participe également à créer une cohésion, des objectifs et valeurs

⁹ DOLHEIN Anne, « *Suède: service militaire pour les hommes et les femmes* », mars 2017, Disponible en ligne sur : <https://www.futur-ch.ch/suede-service-militaire-pour-les-hommes-et-les-femmes/> (consulté le 28/03/20)

¹⁰ Données du SMV, disponibles en ligne via: <https://www.le-smv.fr/le-smv/> (consulté le 28/03/20)

communes. Durant les mois de service, des individus issus de tous horizons sociaux se retrouvent à « ramper dans la boue » ensemble.

En France, l'idée d'un service national universel est au cœur de la campagne électorale du candidat Macron, qui appelle à une « solidarité nationale affermie »¹¹. Il s'agit, pour reprendre ses mots, d'un véritable projet de société. Au terme de ce service, les jeunes peuvent s'engager, s'ils le souhaitent. L'idée d'un service pour renforcer la cohésion nationale est particulièrement pertinente face aux problèmes d'insertion sociale que rencontre l'Allemagne, comme l'explique Daniel Yar Hamidi, professeur à l'université de Boras : « Comme la vie militaire est très intense, des unités militaires destinées aux étrangers les aideraient à se familiariser avec les us et coutumes de leur nouveau pays »¹². Le modèle du service civique est de plus en plus prôné comme moyen d'intégration des populations marginalisées et comme facteur de diffusion des valeurs nationales, de façon à renforcer le sentiment d'appartenance.

Si le service militaire est de nouveau envisagé par une part croissante des pays d'Europe, en raison d'une évolution géopolitique menaçant la stabilité des dernières décennies, il tend à répondre de plus en plus à des enjeux sociaux, plutôt qu'à des enjeux de défense. Pour beaucoup de pays, comme la France, l'Italie ou l'Allemagne, il vise moins à former des soldats que des citoyens et qu'à répondre aux difficultés contemporaines avant tout sociales. Dans cette perspective, un retour au service militaire tel que l'ont connu les générations précédentes n'est plus envisageable et ne serait plus adapté aux enjeux des sociétés européennes. C'est pourquoi la plupart des pays européens s'acheminent vers un service civique qui répondrait à la nécessité de sensibiliser les populations aux enjeux de la défense, tout en s'imposant comme un moyen de recréer du lien social et une identité collective.

¹¹ Discours de campagne présidentielle d'Emmanuel Macron, en mars 2017

¹² Cité par BRAW Elisabeth, dans « intégrer les immigrants en Europe en les intégrant aux armées? » pour Slate, mai 2018, disponible en ligne via: <http://www.slate.fr/story/161143/armee-solution-probleme-integration-immigres-europe> (consulté le 28/03/20)

Vers un service civique : un service militaire adapté aux sociétés contemporaines

La perception du service militaire est favorable, comme en témoignent les sondages déjà évoqués. Quelle forme ces sociétés seraient-elles prêtes à adopter ? Le choix prédominant semble porter sur un service national. Nous avons déjà évoqué le SNU en France. Le modèle croate, quant à lui, prend la forme d'un service militaire allégé, impliquant l'enseignement des fondements militaires mais pas de formation au métier de soldat. Il ne s'agit pas de réinstaurer le service obligatoire (supprimé en 2008), mais de promouvoir un service tourné vers la résilience et les interventions en cas de catastrophes naturelles. En Allemagne, en réponse aux attentats de 2015 et face au sentiment d'insécurité dans la société, le pays lance un plan stratégique de défense civile. Le gouvernement insiste par ailleurs sur l'importance de disposer d'une réserve « Les appelés du contingent et les réservistes jouent un rôle capital en cas de catastrophes et si une défense du pays s'impose » selon le député de la CDU Patrick Sensburg¹³. La réserve opérationnelle constitue en effet un bon moyen d'entretenir un lien entre la société et l'armée. En ce sens, la Grande Bretagne s'appuie sur de nombreuses campagnes incitant le monde de l'entreprise à promouvoir les engagements dans la réserve, grâce au label « employeur solidaire ». La réserve n'est pas seulement une solution pour remédier au manque d'effectifs: elle assure un lien entre le monde militaire et civil et participe ainsi à une meilleure représentativité de l'armée.

Suivant l'évolution de la société, la tendance des dernières décennies est en la faveur de la féminisation des armées, en particulier dans la marine et l'armée de l'air. La présence féminine soulève pourtant encore des problèmes d'infrastructures. La Norvège présente un cas tout à fait exceptionnel et progressiste : le pays a instauré le service militaire obligatoire pour les deux sexes en 2013. À ce jour c'est le seul pays d'Europe à le pratiquer. Les femmes représentent 29 % des troupes. Les dortoirs des casernes sont entièrement mixtes : dans la logique de l'armée norvégienne, partagée par certains anthropologues comme Nina Hellum,

¹³Stefanie Hintzmann, Anna Flora Schade, Allemagne/France : vers un retour du service militaire obligatoire ?, ARTE, 24 août 2016. Disponible en ligne sur : <https://info.arte.tv/fr/allemaignefrance-vers-un-retour-du-service-militaire-obligatoire>

cette généralisation de la mixité permettrait une baisse des cas de harcèlement sexuel¹⁴. La présence féminine dans les rangs briserait l'entre soi masculin caractéristique de l'ancien service militaire. Les personnels masculins seraient moins susceptibles de considérer les personnels féminins comme « l'autre sexe » et percevraient plus favorablement les bienfaits de la coopération. L'idéal serait selon cette conception que les considérations de genre s'effacent au profit de la complémentarité des forces.

J. Cheyppé fait l'éloge du caractère fondamentalement démocratique de la conscription¹⁵. Le conscrit est un idéal du soldat-citoyen : c'est celui qui est appelé à représenter la nation mais qui, en même temps, légitime les actions de l'armée. Dans les pays où l'on craint une dérive césariste issue de la professionnalisation des armées, constituées comme groupe social à part, la conscription reste le meilleur moyen d'assurer la représentativité sociale.

Pour autant, on peut s'interroger sur la valeur de cette forme de service national et, en particulier, sur sa perception par les militaires. L'efficacité d'un tel modèle est contestable, principalement du fait que l'engagement n'est qu'une seconde phase de la formation et reste basé sur le volontariat. Pour citer le sous-lieutenant Joseph « Le service national universel qui n'a de militaire que l'uniforme (et encore) et d'universel que les personnes qui se portent volontaires ».

Conclusion : les sociétés sont-elles prêtes à accueillir un service national ?

La question du service militaire en Europe est au cœur de l'actualité et s'envisage de plus en plus sérieusement à mesure que la stabilité du continent est menacée. Les pays d'Europe doivent être prêts face aux enjeux de défense. Toutefois, sans l'assentiment de la population, cet idéal d'une « Europe de la défense » qu'évoque Damien Appriou ne peut être réalisé. Ainsi, les questions soulevées par la réintroduction du service militaire tiennent plus de l'ordre

¹⁴ Anthropologue Nina Hellum, citée par Lise Martin dans « *A armes égales: La Norvège instaure le service militaire mixte* », dans *Grazia*, avril 2017. Disponible en ligne sur: <https://www.grazia.fr/news-et-societe/news/a-armes-egales-la-norvege-instaure-le-service-militaire-mixte-852455> (Consulté le 29/03/20)

¹⁵ CALVET Maxime, APPRIOU Damien, CHEYPPE Jérôme, *La place des armes : penser autrement la défense de la France*, Éditions de l'École de guerre

sociétal. L'enjeu est d'assurer une de faire comprendre aux populations l'importance et le rôle de la défense.

Certains pays européens ont rétabli avec succès leur service militaire, mais il ne s'agit pas d'un phénomène uniforme. La majorité des populations se dit en faveur d'un service militaire mais ce soutien aux armées ne semble pas aussi assuré parmi les plus jeunes. La violence de certaines critiques à l'égard du SNU en France est symptomatique de cette part de la jeunesse pour qui le fait militaire et les enjeux de défense sont étrangers.

Bibliographie

CALVET Maxime, APPRIOU Damien, CHEYPPE Jérôme, [*La place des armes : penser autrement la défense de la France*](#), Éditions de l'École de guerre, Collection Ligne de Front, juillet 2018, 272 p.

CHÉRON Bénédicte, [*Le Soldat Méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux*](#), Armand Colin, 2018, 192 p.

CRÉPIN Annie, [*La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République \(1789-1889\)*](#), Tournai, APU, 1998, 253p

DELMAS Jean (général) « L'armée française au 19^e siècle : entre conscription et tirage au sort » in VAISSE Maurice, [*Aux armes citoyens ! Conscription et armée de métier des Grecs à nos jours*](#), Armand Colin, 1998.

BESSIN Marc, « [*Le recours au rite : l'exemple du service militaire*](#) », in Agora débat/ jeunesses, 2002, p. 34-45.

GRESLE François, « [*La « société militaire », Son devenir à la lumière de la professionnalisation*](#) », *Revue française de sociologie*, 2003, Vol. 44, pages 777 à 798.



publication@jeunes-ihedn.org